



## QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Autres questions financières****Réunion d'experts des statistiques du travail**

1. A sa 289<sup>e</sup> session (mars 2004), le Conseil d'administration a approuvé<sup>1</sup> une résolution de la 17<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail demandant que la mise à jour de la Classification internationale type des professions (CITP) soit achevée pour la fin 2007. La résolution demandait également qu'une réunion d'experts soit convoquée pour évaluer les résultats de la mise à jour et faire des recommandations appropriées au Conseil d'administration à ce sujet. En conséquence, il est proposé que cette réunion ait lieu en décembre 2007, durant quatre jours.
2. Le coût total de la réunion est estimé à 178 700 dollars (32 participants), dont 60 000 dollars environ (12 participants) devraient être pris en charge par la Banque africaine de développement et d'autres banques multilatérales de développement. Les ressources additionnelles nécessaires pour l'organisation de cette réunion se chiffrent donc à 118 700 dollars (20 participants). Il est proposé de financer ces dépenses au moyen des économies qui pourraient être réalisées dans la partie I du budget pour 2006-07 ou, à défaut, en recourant à la partie II.
3. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver les dépenses additionnelles afférentes à la réunion, estimées à 118 700 dollars, ainsi que leur financement au moyen des économies réalisées dans la partie I du budget pour 2006-07 ou, à défaut, en recourant à la partie II.*

Genève, le 7 février 2007.

*Point appelant une décision:* paragraphe 3.

<sup>1</sup> Documents GB.289/STM/6, GB.289/14, paragr. 50-57, et GB.289/205, paragr. 53.